



Bagnolet, le 20 décembre 2021

Direction Générale du Travail  
Dépôt des accords collectifs  
39-43, quai André-Citroën  
75902 Paris Cedex 15

**Objet : Adhésion à la convention collective nationale des gardiens, concierges et employés d'immeubles (réécrite par l'avenant n° 74 du 27 avril 2009 portant modification de la convention)**

Monsieur le Directeur,

La fédération UNSA des syndicats de services, activités diverses, tertiaires et connexes (FESSAD-UNSA), déclarée le 15 mars 1999, vous fait part de son adhésion à la convention collective nationale des gardiens, concierges et employés d'immeubles (IDCC 1043) (réécrite par l'avenant n° 74 du 27 avril 2009 portant modification de la convention).

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite considération.

Le secrétaire général de l'UNSA FESSAD